

# Organiser, mettre en place, se former avec PIX



<b>Contexte/Identifications des besoins</b>	<p>*L'éducation nationale généralise PIX du collège au lycée, avec l'introduction d'une certification des compétences numériques obligatoire pour les élèves de 3<sup>ème</sup> et de Terminale.</p> <p>*Afin d'être en mesure d'accompagner les élèves dans le développement de leurs compétences numériques en vue d'une certification, il importe que les enseignants se forment.</p>
<b>Objectifs/Contenu</b>	Développer ses propres compétences numériques.
<b>Modalités</b>	Selon la demande exprimée par les enseignants, une équipe ou un établissement, il sera proposé un accompagnement personnalisé via la plateforme PIX.
<b>Public</b>	Enseignants.
<b>Nombre de participants</b>	<p>Pour les interventions sur sites, les groupes seront définis selon qu'ils s'inscrivent dans une démarche collective ou individuelle.</p> <p>Pour les formations en salle informatique APEP, les groupes seront limités à 8 personnes.</p>
<b>Intervenant</b>	<p>*M. Eric BLANC.</p> <p>*M. Olivier ROBERT-TRAEGER.</p> <p>*Intervenants extérieurs.</p>
<b>Date et durée</b>	2 jours répartis en deux sessions distantes au maximum de 6 semaines et selon les disponibilités de chacun.
<b>Lieu</b>	<p>*Nouméa.</p> <p>*Sur site.</p>
<b>Observations</b>	
<b>Référent &amp; contacts</b>	<p>M. Eric BLANC</p> <p>☎ 73 74 73</p> <p>✉ <a href="mailto:eric.blanc@ddec.nc">eric.blanc@ddec.nc</a></p>